

LES NOUVELLES d'AUBER

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS - N°53 - DÉCEMBRE 2021

Bonnes fêtes de fin d'année 2021

ÉDITO



Cet hiver, j'ai souhaité que les fêtes soient joyeuses et conviviales malgré une situation sanitaire encore difficile. Un riche programme pour le mois de décembre pour nos enfants et pour les familles : la présence du Père Noël nous a été confirmée, un carrousel a été installé dans le square Stalingrad, des activités artistiques et sportives seront organisées, le village de Noël que vous avez tant aimé l'année dernière est de nouveau prévu. Les colis gourmands seront également, comme l'an passé, offerts à nos seniors. La rentrée marquera aussi le retour des activités culturelles au sein de L'Embarcadère avec une programmation large dans le respect des règles sanitaires.

Cependant, nous devons rester prudents pour protéger les plus vulnérables d'entre nous, des moyens existent. Pendant les fêtes, nous restons aussi mobilisés pour apporter un soutien à tous les Albertivillariens isolés.

En 2022, la ville d'Aubervilliers poursuivra son mouvement : des commerces renouvelés, des écoles déminéralisées, des partenariats renforcés avec les acteurs du territoire, les premières actions de la Cité éducative en faveur de la lutte contre les discriminations et de l'égalité, la promotion des réussites, une programmation artistique dynamique, des actions pour nos jeunes, les familles et pour nos seniors.

Je vous adresse le meilleur pour cette nouvelle année qui arrive : santé, bonheur et réussite.

Karine Franclet

Maire d'Aubervilliers
Vice-présidente de Plaine Commune
Conseillère départementale

RETROUVEZ-NOUS SUR WWW.AUBERVILLIERS.FR ET SUR   

« Nous avons tenu nos engagements en 2021, mais il reste encore beaucoup à faire pour Aubervilliers ! »

L'année 2021 qui s'achève a été riche en événements pour la ville et ses habitants. Elle marque la fin de la **première année civile complète de Karine Franclet** en tant que maire d'Aubervilliers. L'occasion, après 18 mois de mandat, de dresser un premier bilan de tout ce qui a déjà été fait... et de ce qui reste à faire!



Madame le Maire, quelles ont été les grandes réalisations menées par votre équipe et vous-même depuis votre arrivée à la tête de la Ville ?

Nous avons suivi la feuille de route pour laquelle nos concitoyens nous ont élus en juin 2020. La priorité des Albertivillariens, c'est d'abord la sécurité et la tranquillité. Lorsque nous sommes arrivés, la Police municipale comptait douze agents qui travaillaient dans des conditions difficiles. Nous avons plus que doublé les effectifs. Ils sont aujourd'hui près d'une trentaine. Nous les avons dotés des moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions avec un nouveau poste de police et un vaste maillage de caméras de vidéoprotection. Les horaires d'intervention ont été élargis et les policiers municipaux sont désormais armés.

Nous voulons que les gens se sentent en sécurité mais aussi qu'ils se sentent bien dans la ville. Pour cela, nous devons lutter contre le mal-logement. La municipalité s'est engagée dans la lutte contre l'habitat indigne en recrutant six nouveaux inspecteurs. Une première tranche de contrôles a eu lieu avenue Jean-Jaurès avec 330 logements visités et des mises en demeure envoyées aux propriétaires de logements non conformes. Une soixantaine d'entre eux ont déjà fait l'objet de travaux. Pour lutter contre les marchands de sommeil, nous mettons en place un permis de louer.

Une ville agréable à vivre, c'est aussi une ville avec moins de voitures, moins de béton. En lien avec Plaine Commune, nous mettons les moyens pour favoriser les circulations douces. Plus de 400 arceaux de stationnement vélos répartis sur 58 zones ont été installés. Partout où cela est possible, nous végétalisons la voie publique comme nous l'avons fait devant l'école Anne-Sylvestre ou devant le groupe scolaire Quinet-Mathiez pour garantir un cycle vertueux de l'eau.

Justement, les écoles et l'environnement d'apprentissage de nos enfants me tiennent particulièrement à cœur moi qui ai fait carrière dans l'Éducation nationale. Pour aider les familles, nous avons renouvelé la distribution de kits de fournitures scolaires lors de la dernière rentrée. 4 000 kits ont été distribués aux élèves des écoles de la ville. Nous avons consacré 2,7 millions d'euros aux travaux de rénovation dans les écoles et nous venons d'inaugurer l'école Malala-Yousafzai. Nous nous sommes battus pour obtenir 3,5 millions d'euros de subventions. Je crois vraiment qu'améliorer les conditions d'apprentissage, c'est favoriser la réussite scolaire des enfants et leur garantir un avenir.

Nous avons donc fait beaucoup dans tous les domaines. On pourrait évoquer le doublement des grandes lessives pour rendre la ville plus propre, les actions en faveur de notre jeunesse avec le Conseil local des jeunes et le travail du service Jeunesse, celles auprès des seniors avec les activités que nous leur proposons ou les événements comme Auberiv'âges, les actions pour les plus démunis comme les paniers solidaires, etc.

Soulignons également cette année, du côté de la santé, la mobilisation exceptionnelle des services de santé notamment pour la vaccination contre la Covid-19, les actions de sensibilisation comme Octobre rose, Mars bleu, la Journée mondiale contre le Sida, le Téléthon, etc.

Bref, nous n'avons pas chômé en 2021 ! Pour autant il faut continuer. Il reste encore beaucoup à faire. Changer Aubervilliers est un travail de longue haleine !

Cette année a également été marquée par l'épineux dossier de la future piscine. Le chantier va pouvoir reprendre avec un projet initial modifié. Quels sont ces changements ?

Nous avons hérité de cette situation de nos prédécesseurs. Dès mon arrivée en juillet 2020, j'ai affirmé ma

volonté de réduire l'impact du chantier sur les jardins ouvriers. J'ai rencontré plusieurs fois les jardiniers et nous avons essayé ensemble de trouver des solutions pour faire évoluer le projet, à la fois en limitant l'emprise du chantier sur les parcelles actuelles et en relocalisant les parcelles impactées sur des sols dépollués. Mais j'ai souhaité aller plus loin en garantissant le faible impact environnemental du chantier : choix des matériaux de construction, gestion optimisée de l'eau, de l'énergie, des déchets, etc. Nous avons mis l'accent sur l'aspect final du projet pour une meilleure intégration de la piscine dans son environnement urbain. La façade de 100 m² sera végétalisée. Idem pour les toitures et la terrasse avec 300 m² végétalisés et un aménagement paysager. Les 67 arbres abattus pour la nécessité du chantier seront tous replantés. Je m'y suis engagée.

Nous avons aussi apporté des modifications sur le bâtiment lui-même. L'espace restauration initialement prévu est supprimé et remplacé par un espace de convivialité et de détente. Les bassins seront adaptés aux futurs clubs de waterpolo ou d'aquagym avec un plancher mobile. Enfin, la salle de musculation sera déplacée du rez-de-chaussée au 1^{er} étage. Un local vélo fermé et sécurisé a également été rajouté.

Quels sont les bénéfices attendus de cet équipement pour les Albertivillariens ?

Nous avons à Aubervilliers un faible taux d'équipements sportifs au regard du nombre d'habitants avec notamment un seul bassin de natation. Cette piscine nous permettra d'augmenter nos capacités d'apprentissage de la nage pour les enfants et d'offrir de nouvelles activités pour les clubs. Elle était aussi indispensable pour les scolaires qui ne bénéficiaient pas de créneaux suffisants pour se préparer au diplôme du « savoir nager ». Après les Jeux olympiques, ce centre nautique sera un équipement public pérenne,

»Projet d'espace arboré extérieur du futur centre aquatique du quartier du Fort d'Aubervilliers.



© Agence Chabanne

ouvert et accessible à tous, et qui proposera toute l'année une multitude d'activités. Les Albertivillariens pourront y avoir accès à des tarifs adaptés.

La fin de l'année approche. Quelles sont les festivités prévues par la Ville pour apporter un peu de joie aux habitants ?

Comme beaucoup ont déjà pu le constater, nous avons installé un très grand sapin sur la place de l'Hôtel de Ville. Ce symbole de Noël avait disparu à Aubervilliers. Nous avons à cœur de le réhabiliter. De nombreux habitants nous ont exprimé leur joie de retrouver un sapin comme dans la plupart des villes de France.

Comme chaque année, nous avons installé des illuminations dans les principales rues de la ville et un village de Noël avec des commerces de bouche et des artisans sera inauguré au square Stalingrad dans quelques jours, le 18 décembre. De très nombreuses festivités sont prévues : un carrousel, une piste de biathlon, des tours de poney, un stand de maquillage, un stand de photo avec le Père Noël, etc. Nous avons prévu des ateliers d'activités pour les petits et les grands : sculptures en ballons, bulles de savons géantes, contes pour enfants, hula hoop, activités manuelles comme le scrapbooking, etc. Enfin, des artistes proposeront des spectacles et des animations : jonglage, cracheurs de feu, caricatures... Il y en aura pour tous les goûts !

Bien sûr, en cette période de reprise épidémique de la Covid, le pass sanitaire sera exigé à l'entrée du square et

Le «solarium» : un espace arboré extérieur, donnant sur les bassins

«Cet espace arboré permettra aux usagers de profiter aux beaux jours, d'un peu de verdure entre deux baignades. C'est très agréable, et assez

courant comme dispositif dans un centre aquatique. La piscine Marlène Peratou, en centre-ville, dispose aussi d'un espace extérieur, qui est très apprécié l'été. Je trouve qu'il a été baptisé à tort «solarium» sur ce projet,

car cela fait penser à une zone en intérieur peu accueillante, alors que c'est tout l'inverse. Et je suis très heureuse de savoir que de nombreuses familles pourront bientôt en profiter...»

nous veillerons à la stricte observation des mesures barrières et des distances de sécurité.

Quels sont les grands rendez-vous prévus à Aubervilliers en 2022 ?

Si la situation sanitaire le permet, ce sera d'abord la réouverture de L'Embarcadère qui pourra accueillir jusqu'à 700 personnes par représentation avec une programmation exceptionnelle : des spectacles musicaux, des humoristes, des spectacles pour les enfants, etc.

Au printemps, nous fêterons l'arrivée du métro en centre-ville avec l'inauguration des deux nouvelles stations de la ligne 12 : Aimé-Césaire et Mairie-d'Aubervilliers. La fin des travaux laisse plus de place aux piétons. Ce sera l'occasion pour nous de repenser la circulation dans la ville aussi bien pour les piétons, les personnes à mobilité réduite ou les poussettes que pour les vélos avec des pistes cyclables protégées entre les deux stations. Nous voulons rendre le centre-ville plus agréable avec des trottoirs végétalisés.

2022 verra aussi l'arrivée de nouveaux commerces de qualité, plus diversifiés en centre-ville. Nous voulons revaloriser les commerces de bouche. D'un point de vue culturel, l'offre va s'étoffer avec de nouveaux rendez-vous

au printemps et cet été. Les services de la Ville et l'équipe municipale sont pleinement mobilisés pour concrétiser et faire avancer les projets que nous avons promis aux habitants.

Quels vœux peut-on formuler à l'adresse des Albertivillariens pour cette nouvelle année ?

Après deux années difficiles de crise sanitaire, je leur souhaite en priorité une bonne santé. Notre département a été l'un des plus touchés par la pandémie de Covid-19. J'espère de tout cœur que les efforts de respect des gestes barrières et la vaccination collective nous permettront de sortir très prochainement de cette crise.

Je souhaite également à notre jeunesse de croire en ses rêves, de faire preuve de curiosité, d'ambition, de ténacité et de travail. Je souhaite aux jeunes femmes d'avoir la volonté de réussir leurs études pour devenir des femmes libres.

Enfin, je n'oublie pas nos aînés à qui je souhaite de partager de beaux moments avec leurs proches et de profiter de la multitude d'activités et de sorties que nos nombreuses associations leur offrent tout au long de l'année.

Propos recueillis par **Michaël Sadoun**

L'ÉQUIPE MUNICIPALE « CHANGEONS AUBERVILLIERS » SE RÉAJUSTE ET SE COMPLÈTE POUR AGIR TOUJOURS PLUS AU SERVICE DES ALBERTIVILLARIENNES ET ALBERTIVILLARIENS



Zakia BOUZIDI, jusqu'alors 10^e adjointe en charge de l'Environnement, du Cadre de vie et des Circulations douces, est désormais également chargée de la Culture.



José LESERRE, jusqu'alors 11^e adjoint en charge des Finances et des Marchés publics, est désormais également chargé des Moyens généraux.



Marie-Françoise MESSEZ, jusqu'alors 14^e adjointe en charge de l'Enseignement supérieur, de l'Etat civil, de la Population, des Élections, du Patrimoine municipal et de l'Accueil des nouveaux habitants, devient 12^e adjointe avec les mêmes charges mais également l'Égalité Femmes-Hommes.



Mizgin OZHAN, conseillère municipale devient 20^e adjointe en charge des Affaires juridiques.



Sandrine GRYNBERG DIAZ, conseillère municipale devient conseillère municipale déléguée en charge de la Santé environnementale.



Dominique HE, rejoint l'équipe municipale en tant que conseiller municipal.

Le square Stalingrad enfile



» 14 chalets d'artisans et de commerçants vous proposeront des jouets en bois, du foie gras, des bijoux, des savons d'Alep, du miel...

La Municipalité a prévu un programme festif et familial pour célébrer les fêtes de fin d'année qui approchent à grands pas.

Du samedi 18 décembre au dimanche 2 janvier,

les Albertivillariens sont tous conviés à venir découvrir les animations hivernales installées au Village d'Hiver dans le square Stalingrad.

Madame le Maire, Karine Franclet, a lancé les festivités avec l'inauguration des illuminations des fêtes de fin d'année le 3 décembre dernier en compagnie d'Anita Blaze, médaillée olympique d'escrime aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020. Tous les soirs, les décorations installées dans les rues d'Aubervilliers et sur la façade de l'Hôtel de Ville égayent les fins de journées fraîches des Albertivillariens.

LE RETOUR DU MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël organisé l'année dernière au square Stalingrad a connu un franc succès. De nombreux habitants avaient répondu à l'appel de la fête et ce malgré le contexte sanitaire très particulier. Madame le Maire, Karine Franclet, invite tous les habitants à venir découvrir la deuxième édition du marché de Noël.

Pour cette occasion si particulière, le parc revêtira ses vêtements d'hiver et arbora un flochage en neige artificielle biodégradable. Cette année, pas moins de 14 chalets d'artisans et de commerçants seront présents sur place.

La Municipalité a également prévu de nombreuses activités gratuites qui raviront petits et grands, du 18 décembre au 2 janvier. Les enfants à partir de 3 ans pourront faire d'innombrables tours de carrousel, tous les jours de 14 heures à 19 heures. Ils auront aussi

l'occasion de se balader dans les allées du parc à dos de poneys, tous les jours de 14 heures à 18 heures

Pour les plus sportifs, une piste de biathlon fait également son apparition dans le square. Tout comme la légende du biathlon français, Martin Fourcade, quintuple champion olympique de la discipline, vous allez pouvoir chausser des skis le temps d'un parcours et enchaîner avec une épreuve de tir laser sur des cibles.

DES ANIMATIONS SPORTIVES, MAIS AUSSI DES ATELIERS, UN SPECTACLE DE FEU, DES ÉCHASSIERS...

Tout au long des deux semaines de festivités, la compagnie d'artistes Dreamlighters assurera une animation haute en couleurs. Elle vous proposera différents ateliers : stand de maquillage, bulles géantes, jonglage, sculpture sur ballon, hula-hoop et même un spectacle de feu entre autres. Vous pourrez même croiser des échassiers chapeliers fous ainsi que quelques esprits de la nature de la tribu Amaruk...

Vous l'aurez donc compris, ces quinze jours de fête sont l'occasion parfaite pour tous se retrouver afin de partager des moments conviviaux et familiaux.

Quentin Yao Hoquante

ses habits d'hiver



» Parmi les animations proposées, l'incontournable photo avec le Père Noël.

En chiffres

14
chalets d'artisans et de commerçants occuperont le Village d'hiver dans le square Stalingrad

18
jours de festivités

20
animations et plus sont proposées aux Albertivillariens durant cette période de fête

» Remise des cadeaux de Noël aux seniors, l'an dernier, en présence de Madame le Maire.



DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Du samedi 18 décembre au dimanche 2 janvier :

- Carrousel, 10 h-19 h
- Piste de biathlon, 10 h-19 h
- Balades en poneys, 14 h-18 h

Du samedi 18 décembre au vendredi 24 décembre :

- Marché de Noël, 10 h-19 h

Samedi 18 décembre

- Jongleur en déambulation, 14 h-18 h

Dimanche 19 décembre

- Atelier peinture sur boule blanche, 14 h-18 h

Lundi 20 décembre

- Balade du Père Noël, 14 h-18 h
- Monocycle en déambulation, 14 h-18 h

Mardi 21 décembre

- Sculpture sur ballon, 14 h-17 h
- Caricaturiste, 14 h-17 h

Mercredi 22 décembre

- Ateliers magie, 14 h-17 h

Judi 23 décembre

- Balade du Père Noël, 14 h-18 h
- Parade de jongleurs, 14 h-18 h

Vendredi 24 décembre

- Atelier photo avec le Père Noël, 14 h-18 h
- Maquillage, 14 h-18 h
- Déambulation de mascottes, 14 h-18 h

Samedi 25 décembre

- Atelier jonglage, 14 h-18 h
- Atelier hula-hoop, 14 h-18 h

Dimanche 26 décembre

- Sculpture sur ballon, 14 h-18 h
- Échassier Amaruk, 14 h-18 h

Lundi 27 décembre

- Déambulation de mascottes, 14 h-18 h
- Atelier bulles géantes, 14 h-18 h

Mardi 28 décembre

- Spectacle de feu, 14 h-18 h

Mercredi 29 décembre

- Monocycle en déambulation, 14 h-18 h
- Atelier jonglage, 14 h-18 h
- Atelier contes et créations, 14 h-18 h

Judi 30 décembre

- Échassier jongleur, 14 h-18 h
- Ateliers magie, 14 h-17 h

Vendredi 31 décembre

- Show de feu, 14 h-18 h

Samedi 1^{er} janvier

- Sculpture sur ballon, 14 h-18 h
- Déambulation échassier chapelier fou et bulles géantes, 14 h-17 h

Dimanche 2 janvier

- Déambulation de mascottes, 14 h-18 h
- Atelier hula-hoop, 14 h-18 h

Le Noël des seniors

Les distributions des colis de Noël des seniors et des personnes porteuses de handicap auront lieu le **jeudi 16 décembre** et le **vendredi 17 décembre**, de 10 heures à 19 heures, dans le Village de Noël, installé au square Stalingrad. Les personnes inscrites recevront leur colis. Pour celles qui n'ont pas eu la possibilité de s'inscrire, il est quand même possible de se présenter aux horaires indiqués. Des animations sont aussi prévues pour pleinement profiter de ce moment de fête et de partage. Le club senior y proposera des ateliers couture et tricot.

Afin de préparer les festivités de fin d'année, le square Stalingrad est fermé au public du lundi 13 au vendredi 17 décembre 2021.

» Pour plus d'informations, se renseigner soit auprès du club Heurtault au 01 48 33 48 13 soit après du club Finck au 01 48 39 37 49.

La Police municipale d'Aubervilliers prend un nouveau départ

Depuis ce week-end, la Police municipale a déménagé du centre-ville pour s'installer dans des locaux flambant neufs près du pont de Stains.

Ce déménagement est le point d'orgue d'**une réorganisation complète** qui va lui permettre d'assurer ses missions plus efficacement.

David Ruelen, le chef de la Police municipale (PM), ne cache pas sa satisfaction : le projet de restructuration de ses services voulu par la nouvelle équipe municipale est ambitieux, complet, et bénéficie des ressources nécessaires à sa mise en œuvre. Arrivé de Noisy-le-Sec en novembre 2020, c'est à lui qu'est revenue la lourde tâche de moderniser la Police municipale qui n'avait plus les moyens de répondre aux défis d'une ville comme Aubervilliers, confrontée à de multiples problèmes de sécurité. Le poste de police actuel, juste derrière l'Hôtel de Ville, était vieillissant, plus assez sécurisé et surtout sous-dimensionné.

EFFECTIFS EN FORTE HAUSSE

Avec les recrutements opérés durant l'année, les effectifs de la PM sont passés de 14 à 25 agents, conformément à l'engagement pris par Karine Franclet au cours de la campagne des municipales. « Nous ne pouvions plus accueillir de nouveaux agents dans les locaux actuels. Il n'y a même plus un vestiaire de libre pour un 26^e agent ! Le déménagement était absolument nécessaire », justifie Ling Lenzi, adjointe au maire en charge de la Sécurité et de la Prévention. Car, en plus des recrutements en cours, le nouveau poste de police, d'une superficie de 1 100 m², regroupera les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) chargés principalement du stationnement, les opérateurs vidéo du Centre de surveillance urbaine (CSU) qui pilotent les points de vidéoprotection présents sur tout le territoire de la commune, et les agents d'accueil et administratifs. À terme, ce sont près de 80 personnes (dont 46 policiers municipaux) qui travailleront sur un même site. « Regrouper tout le monde au même endroit va faciliter la



communication », se réjouit David Ruelen. Pour autant, l'ancien poste de police ne va pas disparaître. Il servira d'antenne annexe de la PM en centre-ville.

Le nouveau poste de police, officiellement inauguré le 11 décembre dernier, est doté d'une armurerie sécurisée. En effet, les policiers municipaux sont désormais équipés d'une arme de poing et d'un pistolet à impulsions électriques, en plus de la matraque télescopique et de la bombe lacrymogène dont ils disposaient déjà auparavant. « L'armement est dissuasif et n'a vocation à servir qu'en cas de légitime défense pour nous protéger ou protéger une personne en situation de danger immédiat. Il nous permet également de mener des missions conjointes avec la Police nationale. L'armement est clairement indispensable dans la police et notamment dans le 93 », justifie David Ruelen. Enfin, l'absence de places de stationnement réservées en centre-ville était un vrai handicap pour la bonne exécution des missions de la PM. Le nouveau poste dispose d'un parking suffisamment grand pour accueillir les véhicules personnels des agents et les véhicules de service dont la flotte a été étoffée par l'acquisition de trois motos affectées

à une nouvelle brigade motorisée. Enfin, un nouvel accueil du public a été aménagé. « Les locaux de cet ancien club de sport répondent à la fois aux problématiques d'espace et de sécurité. Nous n'en sommes pour l'instant que locataires mais nous étudions des solutions plus pérennes pour l'avenir », se satisfait Ling Lenzi.

RESTRUCTURATION COMPLÈTE

Bien plus qu'un simple gain de confort, l'objectif de ce déménagement, c'est de permettre une réorganisation complète de la Police municipale pour garantir une meilleure sécurité. Celle-ci s'articule autour d'une extension des horaires d'ouverture et d'un redéploiement des nouveaux effectifs. Depuis le mois dernier, la mise en place d'une brigade nocturne permet une présence policière de 7 heures à 1 heure du matin, du lundi au vendredi, de 7 heures à 16 heures, le samedi, et de 8 heures à 15 heures, le dimanche, voire plus selon les manifestations. « Prochainement, les effectifs seront au complet, nous serons en mesure d'assurer la sécurité de 6 heures à 2 heures du

» Inauguration, le 11 décembre dernier, des nouveaux locaux de la Police municipale au 111, avenue Victor Hugo.

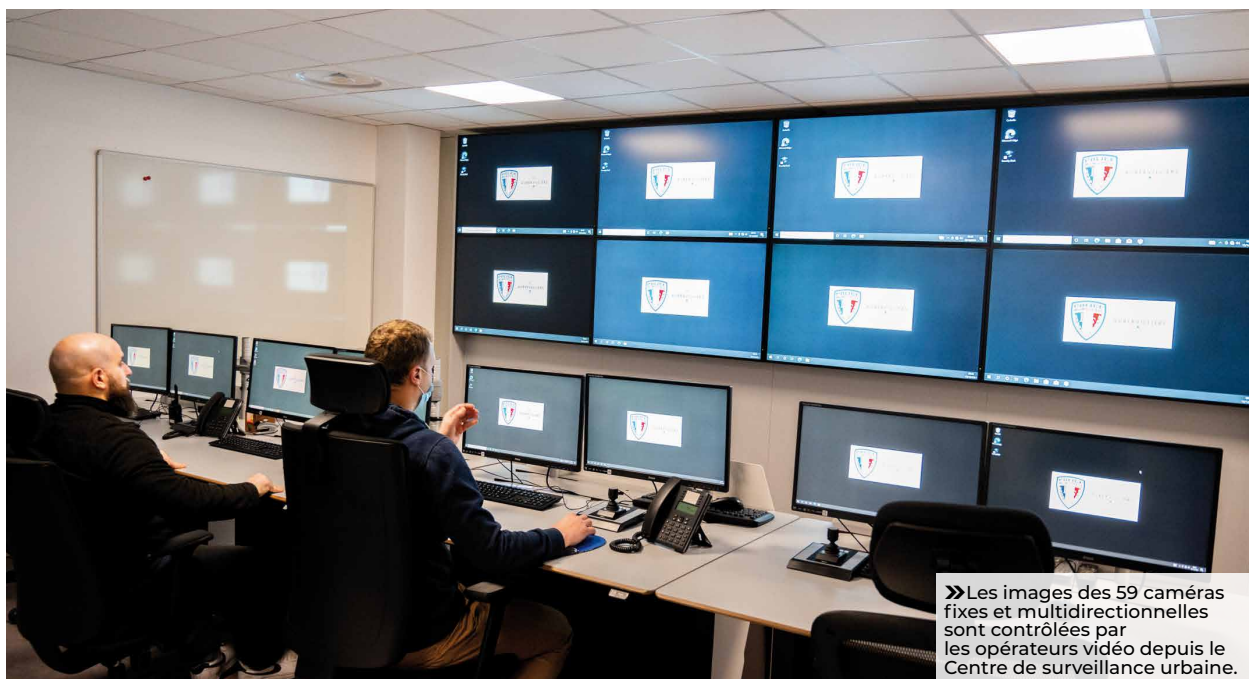


matin, soit 20 h/24 h du lundi au dimanche, grâce à quatre brigades », détaille David Ruelen. Une brigade verte en patrouille sera chargée de verbaliser les dépôts sauvages, assez fréquents à Aubervilliers. Elle pourra être épaulée par les ASVP. La brigade moto aura pour mission le contrôle routier, la sécurisation des manifestations et des déambulations festives sur la voie publique. La brigade fourrière travaillera tôt le matin et interviendra sur les grandes lessives dès 7 heures pour enlever les véhicules en stationnement gênant et les voitures ventouses.

Enfin, la brigade canine servira à la dissuasion sur des opérations délicates. Elle sera équipée de quatre chiens de défense et quatre maîtres-chiens. « Nous avons les moyens de travailler, les agents sont motivés, nos rapports avec le nouveau commandement du commissariat sont excellents, nous avons le soutien de Madame le Maire. Bref, tout va bien ! C'est un projet motivant qui remet la Police municipale d'Aubervilliers sur les rails au niveau des autres polices du département », se félicite David Ruelen.

Michaël Sadoun

Une charte et un comité d'éthique pour la vidéoprotection



» Les images des 59 caméras fixes et multidirectionnelles sont contrôlées par les opérateurs vidéo depuis le Centre de surveillance urbaine.

Avec le déploiement massif de la vidéoprotection et l'inauguration cette semaine d'un **nouveau Centre de surveillance urbaine (CSU)**, la Municipalité joue la transparence en se dotant d'outils de contrôle.

La Police municipale d'Aubervilliers dispose aujourd'hui de 40 « points vidéo » opérationnels, ce qui représente 59 caméras fixes et multidirectionnelles, contrôlées par des opérateurs devant leur mur d'écrans depuis le CSU. Dans les années à venir, une grande partie du territoire de la commune sera couverte par un maillage de 120 points vidéo. Qui a accès à ces images ? Comment sont-elles utilisées ? Quelles sont les obligations des opérateurs ? Les droits des personnes filmées ? Les habitants ne le savent pas toujours. C'est la raison pour laquelle la Ville a souhaité adopter une charte éthique. « Nous devons garantir le respect du droit et des libertés fondamentales. Nous avons recruté des opérateurs vidéo expérimentés. Ils doivent avoir une conduite éthique et morale irréprochable dans leurs fonctions », rappelle Ling Lenzi, adjointe au maire en charge de la Sécurité et de la Prévention.

GARANTIR LES LIBERTÉS PUBLIQUES

La charte éthique pour la vidéoprotection sera adoptée dans les prochaines semaines. Une première partie rappelle les textes de loi et les règlements qui régissent l'utilisation d'un tel dispositif par la Ville : les autorisations d'installation des caméras accordées par la préfecture du département, le devoir d'information des citoyens (notamment via l'installation de panneaux aux différentes entrées de la ville signalant la présence de caméras) et l'interdiction de filmer l'intérieur des lieux privés.

Une seconde partie détaille le fonctionnement opérationnel du dispositif. L'accès au CSU est réglementé et

strictement réservé aux agents de police dûment habilités. Le flux vidéo est également reçu par la Direction territoriale de la sécurité de proximité (DTSP) à Bobigny et par la police nationale au commissariat d'Aubervilliers. Ils bénéficient tous deux d'un déport d'images en direct sans possibilité de lecture ou d'extractions puisque le dispositif appartient à la Ville qui finance les équipements de vidéoprotection.

Dans une troisième partie, la charte éthique rappelle les garanties relatives à l'utilisation des images de la vidéoprotection. Celles-ci ne peuvent pas être conservées plus de 30 jours hors enquête, ne peuvent être transmises à la Police nationale que dans le cadre strict d'une enquête avec réquisition judiciaire. Enfin, tout citoyen dispose d'un droit d'accès aux images dans lesquelles il apparaît. « La charte éthique récapitule tout ce qu'on respecte déjà dans la pratique. Mais c'est une façon de formaliser toutes ces règles par écrit », explique le chargé de mission Tranquillité publique à la Ville.

UN COMITÉ INDÉPENDANT ET PLURIEL

En plus de cette charte, la Ville a fait le choix de se doter à partir de 2022 d'un comité d'éthique. Celui-ci aura une triple mission : veiller à ce que la pratique de la vidéoprotection soit conforme au cadre législatif, s'assurer que les libertés publiques et privées des habitants ne sont pas bafouées, que le code déontologique de la charte éthique est bien appliqué et, enfin, formuler des recommandations sur le fonctionnement du dispositif de vidéoprotection mis en œuvre. Le comité se réunira au moins une fois par an pour faire le bilan des actions. La première réunion est programmée en février 2022. Pour garantir son indépendance, un seul élu de la majorité (en plus de Madame le Maire) siègera aux côtés d'un élu de l'opposition, de représentants de la préfecture et de la société civile sélectionnés sur la base de candidatures volontaires (commerçants, associations, bailleurs, chercheurs, juristes). Enfin, deux personnes, sans autre qualité que d'être albertvillariens, seront sans doute choisis via les comités de quartier ou des comités citoyens. Les membres du comité d'éthique pourront visiter les sites (comme le CSU) et s'assurer que la Ville utilise la vidéoprotection avec déontologie, dans l'intérêt général et en respectant le cadre législatif. « La vidéoprotection est un sujet sensible. Nous pensons que donner la parole aux Albertvillariens est un élément central de la démocratie locale », argue Ling Lenzi.

M. S.

» **Commémoration du 103^e anniversaire de l'Armistice de la guerre 1914-1918**

Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers, a présidé la cérémonie de commémoration du 11-Novembre accompagnée de nombreux élus dont Pierre Sack, premier adjoint (à droite du maire) et de l'adjoint en charge aux Anciens Combattants, Samuel Martin. Une gerbe a été déposée devant le Monument aux Morts au cimetière d'Aubervilliers. L'hommage s'est poursuivi à l'Hôtel de Ville avec une allocution de Karine Franclet, la participation de deux associations d'Anciens Combattants et du Conseil local des jeunes.



» **Le Point Fort a fait son inauguration !**

Villes des Musiques du Monde, en partenariat avec la Ville d'Aubervilliers, a inauguré ce nouveau lieu culturel en présence de plusieurs élus, dont Pierre Sack, premier adjoint, et d'André Falcucci, président de Villes des Musiques du Monde (à droite sur la photo), les 6 et 7 novembre dernier.



» **Cérémonie des médailles**

Le 16 novembre, Madame le Maire remettait les médailles du travail aux agents de la Ville en présence d'élus, Véronique Dauverge, 8^e adjointe au Maire, et Samuel Martin, 9^e adjoint au Maire.



» **Les Chambres, un nouveau lieu culturel sur Aubervilliers**

A l'occasion de l'arrivée du Beaujolais nouveau, Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers, Dominique Dandrieux, adjoint au Maire en charge du Commerce, et des élus ont participé, vendredi 19 novembre, à la présentation de ce nouveau lieu culturel, et de la cuvée de l'artisan-vigneron Philippe Viet.



» **Un quatuor du tonnerre !**

Le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers-La Courneuve a présenté, samedi 20 novembre, le Quatuor Beat, quatre percussionnistes de talent qui illustrent sous des angles insolites la magie des percussions.

» **Afrisson**

L'association Afrisson a proposé, samedi 20 novembre à l'Espace Renaudie, dans le cadre du projet « Les musiciens africains racontent leur 93 », un concert hommage à Fantani Touré, chanteuse et actrice malienne. Elle était aussi une grande voix du Mali et de la cause des femmes.





» **Journée de sensibilisation au diabète**
Le Centre municipal de santé du Dr Pesqué a organisé une journée de sensibilisation au diabète, mardi 16 novembre près du métro Fort d'Aubervilliers, avec la présence d'infirmières, de diététiciennes et de l'association Génération Diabète 93.



» **Une course pour l'égalité par le sport**
Jeudi 2 décembre, 28 joggeuses ont participé à la course féminine à travers la ville contre le harcèlement de rue. Elles étaient encadrées par les éducateurs sportifs de la direction municipale des Sports. Pierre Sack, premier adjoint au Maire en charge des Sports, et Marie-Françoise Messez, 14^e adjointe au Maire, étaient présents.



» **Lancement des illuminations de Noël**
Vendredi 3 décembre, place de l'Hôtel de Ville, Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, en présence d'élus et d'Anita Blaze, médaillée olympique, a lancé les illuminations des fêtes de fin d'année avec des échassiers lumineux accompagnés de percussions traditionnelles brésiliennes.



» **Téléthon 2021**
L'Association Le rêve étoilé d'Alban et la Ville d'Aubervilliers ont organisé des initiatives, les 3 et 4 décembre, pour sensibiliser et recueillir des dons destinés à la recherche sur les maladies génétiques. Karine Francllet, des élus, dont Miguel Monteiro, adjoint au Maire en charge du Handicap, et Saïd Bennajem, directeur sportif de Boxing Beats et parrain du Téléthon 2021, étaient présents pour soutenir l'événement.



» **Visite de la nouvelle école primaire, Malala-Yousafzai, 40 rue Gaëtan-Lamy**
Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, l'Inspectrice de l'Éducation nationale et des élus ont visité, le 9 novembre, ce nouveau groupe scolaire qui dispose, en plus des 10 classes élémentaires et des 6 classes maternelles, de centres de loisirs maternel et élémentaire, de deux salles de motricité de 200 m² mutualisables avec les activités périscolaires et de deux cours de récréation végétalisés (lire p.11).



Associations et Municipalité au secours des animaux des rues

Si la Municipalité est soucieuse de la protection et du bien-être animal, elle tient également à sensibiliser la population à la condition des animaux abandonnés et notamment des chats errants avec une politique et des **dispositifs appropriés**.

À Aubervilliers, trois associations sont préoccupées par le sort des animaux. Deux d'entre elles, AnimEgoux et Nos amis les chats des rues, s'occupent plus particulièrement des chats pour le trappage et la stérilisation. En effet, avec un grand nombre de chats errants, potentiellement malades, qui meurent dans des conditions indécentes, il est urgent de considérer le problème, et d'agir.

Le but est la stérilisation et l'identification systématique de ces bêtes livrées à elles-mêmes. « Cette année, nous avons eu plus de signalements d'animaux sociables que d'habitude. Ce sont des animaux abandonnés, non stérilisés, non identifiés et qu'on retrouve dans le jardin des gens, souvent en piteux état. Sur 200 chats pris en charge, 140 viennent d'Aubervilliers, 60 ont été capturés, stérilisés puis relâchés; 26 ont eu besoin de gros soins et 12 sont décédés rapidement. 120 chats ont été adoptés », souligne Amandine Guéant, responsable de l'association AnimEgoux.

Un certain nombre de mâles blessés développent des abcès ou des leucoses et, s'ils ne sont pas castrés, continuent à transmettre le virus. Pour éviter cela, les bénévoles des associations, de plus en plus sollicités, effectuent les captures sur le signalement d'Albertvillariens

qui viennent à se faire expliquer le fonctionnement des pièges afin de capturer davantage de félins. Ensuite, ces mêmes personnes emmènent l'animal chez le vétérinaire et le gardent en convalescence, ou bien c'est l'association qui s'en occupe. Enfin, selon le processus, l'animal se retrouve en famille d'accueil jusqu'à ce qu'il soit totalement rétabli. « Nous trouvons de plus en plus de gens qui se mobilisent pour signaler, mais aussi recueillir les chats, parfois même la mère et plusieurs chatons. Les gens ne savent pas forcément qu'ils peuvent être famille d'accueil, mais au fur et à mesure le concept fait son chemin », nous dit encore Amandine Guéant.

OBJECTIF : L'ADOPTION...

Les associations vivent de dons et subventions et ne peuvent garder tous les animaux. L'objectif reste donc l'adoption : « Cette année, les deux associations mandatées à la stérilisation ont reçu chacune une subvention. En ce qui concerne 2022, afin d'obtenir les fonds adéquats, nous leur demanderons de fournir un projet d'activité de stérilisation », nous précise Jérôme Legendre, adjoint au maire au Bien-être et Protection des animaux.

... ET SON SUIVI

L'animal repéré est capturé pour être d'abord emmené et soigné chez un vétérinaire. Ensuite, sa convalescence se fera dans une famille d'accueil jusqu'à sa complète guérison. L'objectif final étant, encore une fois, l'adoption; l'Association des animaux d'Aubervilliers est vigilante quant aux conditions de cette adoption. L'idéal est que la famille d'accueil décide d'elle-même d'adopter l'animal. Si ce n'est pas cas, le postulant à l'adoption doit remplir un formulaire de pré-visite, et seulement si tout se passe bien avec le petit pensionnaire un contrat d'adoption est signé. Par la suite, l'association reste en lien et vérifie que l'animal est bien traité. Les adoptions se font essentiellement par le biais du site de l'Association des animaux d'Aubervilliers, leur compte Facebook et la plateforme Seconde chance. La Municipalité a, quant à elle, des prérogatives en matière de politique de stérilisation et d'adoption des animaux à Aubervilliers : « Indirectement, nous mandatons

les associations pour la stérilisation et le contrôle de la prolifération, ainsi que pour le suivi de l'adoption. Et directement, nous mettons en place avec les différents acteurs locaux une campagne de sensibilisation sur le sujet par le biais de nos outils de communication; réseaux sociaux et affichages », précise encore Jérôme Legendre.

Maya Kaci

» AnimEgoux : Tél. : 06 17 92 02 42
animegoux@gmail.com - 48, bd Felix-Faure
compte facebook : Facebook.com/AnimEgoux

» Nos amis les chats des rues :
Tél. : 06 21 23 63 34 - dmniaux@orange.fr



Vous l'aimez ? Protégez-le en l'identifiant !

Parce qu'au-delà d'être légalement obligatoire*, l'identification est le **seul lien officiel** entre votre animal et vous.

ANIMAL NON IDENTIFIÉ

Si vous le perdez, vous le condamnez



En application des réglementations sanitaires, les animaux perdus non identifiés risquent l'euthanasie.

Pour le protéger, faites-lui poser une puce électronique ou faites-le tatouer.

SEMINAIRE NATIONNEL DE L'IDENTIFICATION

» Demandez conseil à votre vétérinaire

www.j1ident@annuaire.les112.com

Valable à vie, elle permet aussi de

♥ lui donner sa propre identité et une existence juridique

♥ le retrouver plus facilement s'il est perdu

♥ de peut-être lui éviter la fourrière s'il est retrouvé ou d'être contacté par cette dernière pendant le délai légal et de lui éviter une éventuelle euthanasie

♥ éviter le trafic d'animaux et les vols

N'oubliez pas de tenir à jour les informations qu'elle contient!

* Article R215-15 et Article L212-10 du code rural et de la pêche - La détention d'un chien ou un chat né après le 1er janvier 2012, non identifié, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4ème classe.

Inauguration de la nouvelle école primaire Malala-Yousafzai

Le **samedi 4 décembre**, la Municipalité a inauguré la nouvelle école primaire Malala-Yousafzai située au 40, rue Gaëtan-Lamy. Cette nouvelle école va accueillir 10 classes élémentaires et 6 classes maternelles.

Chaque année, la Ville d'Aubervilliers doit faire face à une forte démographie et à l'accueil de nouveaux habitants. En septembre dernier, près de 8 500 écoliers ont fait leur rentrée scolaire. Face à cet afflux, des classes maternelles du Réseau d'éducation prioritaire ont bénéficié du dédoublement de classe. Grâce à cet outil appartenant au dispositif « un enseignant pour quatorze élèves », déployé par les services de la Municipalité, certaines classes d'élémentaires sont maintenant encadrées par deux enseignants.

GARANTIR DES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE OPTIMALES

Il existe d'autres moyens pour œuvrer à l'amélioration du travail du personnel éducatif ainsi que des conditions d'apprentissage des jeunes aubervilliers. Depuis maintenant plus de quatre ans, la Ville a œuvré pour la création d'une nouvelle école primaire. Le parcours a été long, il a fallu s'adapter à des conditions de temps, d'espace et à un climat sanitaire unique pour enfin voir le bout du tunnel. La nouvelle école primaire Malala-Yousafzai a ouvert ses portes le 8 novembre dernier à la rentrée des vacances de la Toussaint. « La ville d'Aubervilliers a souhaité investir dans la construction d'une nouvelle école pour les enfants principalement domiciliés sur le quartier du Landy. Ce n'est pas moins de 17,5 millions d'euros en investissement mobilisés, hors fonctionnement, pour garantir des conditions d'apprentissage optimales », explique la Municipalité.

6 CLASSES MATERNELLES ET 10 CLASSES ÉLÉMENTAIRES

L'école va pouvoir désormais accueillir 125 élèves dans un premier temps, avec un effectif total possible de 440 élèves qui seront répartis dans 6 classes maternelles et 10 classes élémentaires. « C'est la première école primaire à Aubervilliers qui regroupe des élèves de maternelle et d'élémentaire sous la même direction. En plus des salles de classe, l'école dispose des salles d'accueil du centre de loisirs, d'une cuisine avec deux salles à manger, de deux cours de récréation séparés, de deux grandes salles polyvalentes, des locaux adultes (bureaux de direction, salle des maîtres, salle des animateurs du centre de loisirs, du personnel d'entretien), de locaux annexes de stockage entre autres », précise Ericka Violeau, responsable du pôle maîtrise d'ouvrage et programmation de la Ville.



» Le 4 décembre, l'école Malala Yousafzai a été inaugurée notamment en présence du Maire, Karine Francllet, et de la directrice Baiat Ould-Meziane.

En chiffres

17,5 millions €
Montant des travaux

2 800 m²
de surface utilisable

150 m²
Taille de chacune des deux salles polyvalentes de l'école

UN LIEU DE PARTAGE ET DE BON VIVRE ENSEMBLE

La Municipalité a cherché à mutualiser les locaux de l'école afin de créer un lieu 3 en 1 dans le but de réduire les coûts de construction et d'entretien. Par exemple, la cuisine pédagogique, la salle d'arts plastique et la bibliothèque sont partagées entre l'école et le centre de loisirs. Également, les deux grandes salles polyvalentes de 150 m² chacune, situées au rez-de-chaussée, peuvent aussi bien être utilisées pour les cours que pour les besoins du centre de loisirs. Il est même possible de la transformer en une seule et même salle grâce à une cloison coulissante. « Autre aspect important, au vu de l'organisation d'accès au bâtiment, il est possible de prêter ces deux salles le soir et le week-end à des associations ou à des services de la Ville en dehors des horaires scolaires et de centre de loisirs. L'accès aux sanitaires, des pièces indépendantes de stockage et de vestiaires a même été pensé. L'idée est d'en faire un lieu de partage et de bon vivre ensemble », ajoute Ericka Violeau.

Le bâtiment est constitué de deux étages. Au rez-de-chaussée, on retrouve les salles polyvalentes et l'office de restauration. Le premier étage est entièrement consacré aux classes maternelles et au centre de loisirs. Le second étage est réservé aux classes élémentaires. « Malheureusement, on ne pouvait tout réunir au niveau zéro car il a fallu s'adapter au paysage urbain qui entoure le site de construction, regrette Ericka Violeau. Cette disposition reste

malgré tout très pratique car elle permet de bien distinguer l'usage de chaque étage. Chaque enfant peut de façon claire et simple se repérer dans l'école. »

Point essentiel de toute école, la cour de récréation. L'école primaire Malala-Yousafzai ne dispose pas d'une, mais bien de deux cours de récréation végétalisées qui sont divisées en différentes zones : aire de jeu, zone pour courir, espace de repos et jardin pédagogique. La végétalisation fait partie intégrante des lieux car elle permet de s'ouvrir pédagogiquement aux questions de respect de la nature.

Quentin Yao Hoquante

MALALA YOUSAFZAI est une militante pakistanaise des droits des femmes. Elle représente le symbole de la lutte pour l'éducation des filles et contre les talibans pakistanais. À 11 ans, elle décrit son quotidien d'écolière dans le climat de violence instauré par les talibans.

Après avoir été grièvement blessée suite à une tentative d'assassinat, elle milite à travers le monde. Pour ses différents combats, elle a reçu plusieurs distinctions nationales et internationales, notamment le Prix Nobel de la paix à l'âge de 17 ans.



» Une brasserie, une fromagerie, un bar à vin et un fleuriste seraient les bienvenus en centre-ville.

Pour plus de commerces de bouche au cœur du centre-ville

Fromagerie, bar à vin, caviste... la Municipalité souhaite renforcer l'intégration de petits commerçants locaux dans le centre-ville.

« Aujourd'hui, il y a très peu de commerces diversifiés. Hormis des boulangeries et quelques boucheries, les commerces de bouche sont rares », c'est le constat que fait Dominique Dandrieux, adjoint au maire au Commerce et à l'Artisanat. Fromager, fleuriste, caviste ou encore chocolatier, les « commerces de bouche » touchent à tout ce qui est du commerce alimentaire artisanal et tout ce qui s'éloigne de la grosse franchise. Déplorant l'absence de ces services à Aubervilliers, des riverains se sont tournés vers la Municipalité qui a fait le choix de renforcer son service Commerce en y intégrant un manager de centre-ville qui explique l'objectif de la Ville : « Nous sou-

haitons améliorer le centre-ville, remonter en qualité. J'ai connu Aubervilliers il y a vingt ans et ces types de commerces existaient. »

LA PRÉEMPTION DES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Pour mettre en œuvre son objectif, la Ville se sert de tous les outils administratifs possibles : les préemptions, l'acquisition de cellules commerciales de gré à gré ou la mise en relation de porteurs de projets et propriétaires privés de fonds ou murs commerciaux. « Dans un premier temps, on cherche à savoir quel commerce est à vendre et on contacte des commerçants », explique le manager du centre-ville.

Concernant les commerces déjà existants, l'objectif est d'accompagner une montée en qualité en ayant des contacts réguliers avec eux.

Depuis 2008, Aubervilliers a établi des zones de préemption. C'est dans la continuité de cette démarche que la Ville acquiert fonds de commerce et murs dans le centre-ville pour ensuite pouvoir réintroduire des commerces de bouche de qualité. Cela passe par la rédaction d'un cahier des charges intégrant un cadre dans lequel une consultation de commerçants se fera. Un

appel à candidature sera établi et le choix du candidat se fera en fonction des réponses à ce cahier des charges.

La préemption n'a lieu qu'en dernier recours : « Avant de racheter un fonds de commerce, on essaie de comprendre l'acquéreur, de l'accompagner au mieux. L'objectif est avant tout de monter en qualité et non de faire monter les prix », précise le manager.

LA QUALITÉ AVANT TOUT

Dominique Dandrieux est confiant concernant ce projet, affirmant que cette démarche va considérablement améliorer le cadre de vie des riverains. Actuellement, le

service Commerce rédige les cahiers des charges déterminant les attentes auprès des commerçants locaux. C'est un collège d'élus, composé notamment de l'adjoint au Maire en charge du Commerce, qui sélectionne les candidats. Un travail est mené afin de trouver, en 2022, une brasserie tra-

ditionnelle, une fromagerie, un bar à vin, ainsi qu'un fleuriste pour le centre-ville.

Tout est mis en œuvre pour améliorer l'offre commerciale en centre-ville

Une Main tendue vers les femmes d'Aubervilliers

Apporter une aide sociale et sanitaire ainsi qu'un accompagnement

professionnel à des femmes en difficulté : voici la mission principale que s'est fixée La Main tendue.

Cette association, inscrite dans le mouvement de la société, œuvre aussi à valoriser le droit des femmes et leur place dans l'espace public.

Retour sur 76 ans de fidélité aux femmes d'Aubervilliers.

Fondée en 1945, l'association La Main tendue a une histoire riche en rencontres et expériences. Tout commence en 1929, lorsque le pasteur militant de la non-violence Henri Roser crée un poste d'évangélisation via la Croix-Bleue à Aubervilliers afin d'aider les habitants défavorisés et alors fortement touchés par l'alcoolisme. Répondant à son appel à l'aide, Adelaïde Gilleron, militante chrétienne diplômée de l'école de sage-femme de Lille, le rejoint à Aubervilliers en 1935. Fondatrice de La Main tendue, cette dernière installe son cabinet-lieu social rue Heurtault, secondée par le docteur Vergé, pasteur arrivé en 1953, et son épouse Ginette.

Au fil des années, l'association étoffe ses rangs et diversifie ses missions en fonction de l'évolution des besoins de la population : pendant la Seconde Guerre mondiale, La Main tendue participe avec d'autres associations à faire partir des enfants juifs vers la commune du Chambon-sur-Lignon, en Auvergne, tout en continuant son travail auprès des Albertivillariens et perpétuant, depuis, soins infirmiers à domicile, consultations de sage-femme, aide scolaire, centre de loisirs, centre d'alphabétisation pour immigrés, accueil et hébergement d'urgence et aide aux femmes victimes de violences conjugales, entre autres.

DE NOMBREUX PARTENAIRES

En 1978, l'association s'installe dans ses nouveaux locaux, au 10, rue des Cités, qui permettent d'accueillir et d'offrir un hébergement à des femmes en difficulté dans un cadre plus chaleureux et convivial. En mars 1990, elle signe une convention au titre de centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). « Depuis plusieurs années, l'association s'agrandit et a plusieurs centres d'hébergement sur Aubervilliers et sur le département. En 2011, La Main tendue s'est associée à l'association l'Hôtel Social 93 pour



» Une des phases du projet d'inclusion féminine dans l'espace public est la réalisation d'une œuvre sur les murs de La Main tendue, par Rouge Hartley et Pollen KH.

créer le groupement ABRI [Accueillir, bâtir, et réinsérer en Île-de-France, ndlr]. L'Hôtel social 93 assure les mêmes missions que les nôtres et dispose également de plusieurs centres d'hébergement dans le 93. Il est porteur de services de veille sociale tel que le Samu social 93 », détaille Maïka Marmoen, cheffe de service à La Main tendue.

Aujourd'hui, l'association accueille environ 163 personnes sur les trois centres d'hébergement présents à Aubervilliers (environ 350 autres personnes sont également hébergées dans d'autres communes du 93). La Main tendue travaille avec de nombreux partenaires. On y retrouve le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) de la Seine-Saint-Denis, le service social d'Aubervilliers, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) ou encore des associations comme Épicéas.

VALORISER LA PAROLE FÉMININE

En plus de l'aspect accompagnement social, La Main tendue participe à des projets artistiques afin de valoriser le droit des femmes et leur place dans l'espace public. L'association albertivillarienne L'Écluse a sollicité La Main tendue pour mettre en place l'atelier « l'être des femmes ». « Cet atelier est né du constat du manque de mixité dans l'espace public dans le quartier de la Villette-Quatre-Chemins. "L'être des femmes" poursuit comme objectif principal

l'inclusion féminine dans l'espace public au moyen d'interventions artistiques », précise Maïka Marmoen.

Le projet est composé de trois phases, à savoir : une sélection de textes et d'œuvres en amont de deux interventions artistiques et travail de lecture ; la réalisation d'un parcours de pochoir sur les passages cloutés du quartier Villette-Quatre-Chemins qui a pour but d'interpeller et de faire réfléchir les usagers du quartier sur les problématiques traitées ; la dernière phase qui est la réalisation d'une œuvre collaborative sur les façades du foyer de La Main tendue situé rue des Cités. « Ce double projet recoupe des enjeux distincts que sont la place des femmes dans l'espace public et la lutte contre les violences faites aux femmes. C'est par l'intervention artistique que la valorisation de la parole féminine va prendre place au sein du bâtiment de La Main tendue et du quartier en lui-même », conclut Maïka Marmoen.

Quentin Yao Hoquante

CONTACT

Association La Main tendue
CHRS/CHU Adelaïde Gilleron
10, rue des Cités
Tél. : 01 43 52 10 96

Animations fête de Noël

Samedi 18 décembre 2021
Marché du Centre

Dimanche 19 décembre 2021
Marché du Montfort
Marché de créateur et buvette
Marché des Quatre-Chemin (décorations)

Mercredi 22 décembre 2021
116 rue Hélène Cochenne
de 15 heures à 18 heures



POSTE DE POLICE MUNICIPALE

NOUVELLE ADRESSE ET NOUVEAUX HORAIRES DE L'ACCUEIL DE LA POLICE MUNICIPALE

LA POLICE MUNICIPALE A DÉMÉNAGÉ
DU CENTRE-VILLE AU 111, AVENUE VICTOR-HUGO.

• HORAIRES D'OUVERTURE DES NOUVEAUX LOCAUX DE LA POLICE MUNICIPALE

111, avenue Victor Hugo
Du LUNDI au VENDREDI : de 8 heures à 18 heures
SAMEDI : de 7 heures à 16 heures
Accueil téléphonique
jusqu'à 1 heure du matin : 01 48 39 51 44

• HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ANNEXE

1, boulevard Anatole France
Uniquement pour le stationnement
Du LUNDI au VENDREDI : de 9 heures à 17 h 30
Accueil téléphonique
jusqu'à 1 heure du matin : 01 48 39 51 44

• NOUVEAUX HORAIRES D'INTERVENTION

Du LUNDI au VENDREDI : de 7 heures à 1 heure du matin
SAMEDI : de 7 heures à 16 heures
DIMANCHE : de 8 heures à 15 heures,
voire plus selon les manifestations

*
AUBERVILLIERS

PROGRAMMATION DU CINÉMA LE STUDIO

2 rue Edouard-Poisson
www.lestudio-aubervilliers.fr
Plus d'infos et réservations 09 61 21 68 25
lestudio.billetterie@gmail.com

» Du 8 au 14 décembre

JP *En attendant la neige* : mer 8 à 15 h 15 / sam 11 à 17 h / dim 12 à 16 h 30

JP *Le Somme des dieux* : mer 8 à 16 h 15 / ven 10 à 16 h / sam 11 à 18 h

L'Événement : mer 8 à 20 h 30 / ven 10 à 14 h **SME**
Ciné-Thé / sam 11 à 20 h / dim 12 à 14 h 30

Memoria VO : ven 10 à 18 h / dim 12 à 11 h Ciné-Brunch / mar 14 à 18 h

Les Magnétiques : ven 10 à 20 h 30 / dim 12 à 17 h 30 / mar 14 à 16 h

Boîte noire : mer 8 à 18 h / sam 11 à 14 h 30 / mar 14 à 20 h 30

» Du 15 au 21 décembre

JP *Tous en scène 2* : dim 19 à 16 h 15 **AVP**

JP *Le Noël de petit lièvre brun* : mer 15 à 15 h / lun 20 à 16 h **TPS** / mar 21 à 11 h 15

JP *Encanto – La Fantastique famille madrigal* : mer 15 à 16 h / ven 17 à 18 h 15 / sam 18 à 16 h 15 / dim 19 à 11 h / lun 20 à 14 h / mar 21 à 14 h et à 18 h

Paï : *L'Elue d'un peuple nouveau VO* : dim 19 à 18 h 30 Ciné-Club

De son vivant : jeu 16 à 16 h 15 / ven 17 à 16 h **SME** Ciné-Thé / sam 18 à 20 h 30 / dim 19 à 14 h

Suprêmes : mer 15 à 18 h / ven 17 à 20 h 15 / sam 18 à 18 h 15 / mar 21 à 16 h

Le Diable n'existe pas VO : mer 15 à 20 h / lun 20 à 17 h / mar 21 à 20 h

» Du 22 au 28 décembre

JP *Les Elfkins – Opération pâtisserie* : mer 22 à 16 h 15 / ven 24 à 10 h 15 / lun 27 à 14 h 15 / mar 28 à 10 h 15

JP *Encanto – La Fantastique famille madrigal* : jeu 23 à 18 h 30 / dim 26 à 11 h / lun 27 à 16 h / mar 28 à 14 h

JP *SOS Fantômes* : mer 22 à 14 h / jeu 23 à 14 h et à 16 h 15 / ven 24 à 16 h / dim 26 à 16 h 15 / mar 28 à 18 h 15

La Pièce rapportée : mer 22 à 18 h / ven 24 à 14 h **SME**
Ciné-Thé / dim 26 à 14 h 30 / mar 28 à 20 h 30

Madre paralelas VO : mer 22 à 20 h / dim 26 à 18 h 30 / lun 27 à 18 h / mar 28 à 16 h

» Du 29 décembre au 4 janvier

JP *Le Noël de petit lièvre brun* : jeu 30 à 11 h 15 / dim 2 à 16 h 15

JP *Belle VO* et **VF** : mer 29 à 14 h et à 16 h 15 **VF** / jeu 30 à 14 h et à 16 h 15 **VF** / ven 31 à 16 h **VF** / dim 2 à 17 h 15 **VO** / mar 4 à 17 h 30 **VO**

Une femme du monde : mer 29 à 20 h 30 / ven 31 à 14 h **SME** Ciné-Thé / dim 2 à 14 h 30

Le Dernier duel VO : jeu 30 à 18 h 30 / dim 2 à 11 h / mar 4 à 20 h

Les Amants sacrifiés VO : mer 29 à 18 h 25 / dim 2 à 19 h 30 / mar 4 à 15 h

JP : Jeunes Publics

TPS : Animation Très Petits Spectateurs

VF : Version française

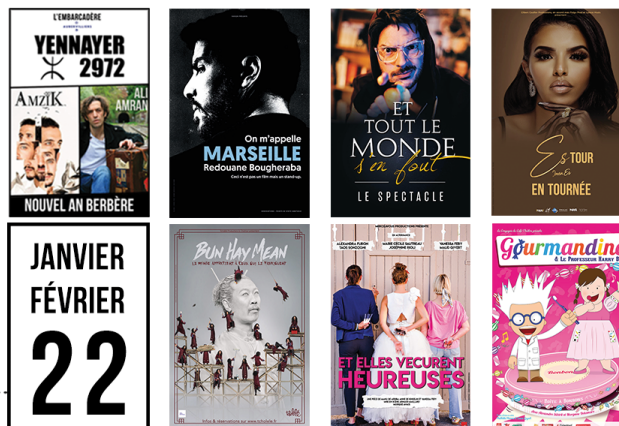
VO : Version originale sous-titrée français

SME : Sous-titrages Sourds et Malentendants

AVP : Avant-première

L'EMBARCADÈRE

SALLE DE SPECTACLE À AUBERVILLIERS



14.01.22 AMZIK / ALI AMRAN - YENNAYER - MUSIQUE

15.01.22 REDOUANE BOUGHERABA - HUMOUR

22.01.22 ET TOUT LE MONDE S'EN FOUT - HUMOUR

29.01.22 IMEN ES - ES TOUR - MUSIQUE

04.02.22 BUN HAY MEAN - CHINOIS MARRANT - HUMOUR

11.02.22 ET ELLES VÉCURENT HEUREUSES - THÉÂTRE

19.02.22 GOURMANDINE - JEUNE PUBLIC

WWW.LEMARCADERE.AUBERVILLIERS.FR

**Nous vous prions de bien vouloir nous excuser
pour la mauvaise qualité d'impression du numéro 52 des
Nouvelles d'Auber de novembre 2021. Nous vous assurons
une amélioration de la qualité des publications à venir.**

À votre service

NUMÉROS UTILES

URGENCES

Urgences : 112
Pompiers : 18
Police-secours : 17
Samu : 15
Samu social : 115
Centre antipoison :
01 40 05 48 48

SANTÉ

Urgences médicales nuit,
week-ends, jours fériés :
01 48 32 15 15
SOS Médecin : 01 47 07 77 77
ou le 3624 (0,118 €
la minute, 24h/24)
Urgences hôpital La Roseraie :
01 48 39 42 62
Centre municipal de santé
Docteur-Pesqué : 01 48 11 21 90
SOS dentaire : 01 43 37 51 00
Pharmacies de garde :
liste mise à jour régulièrement
sur www.monpharmacien.idf.fr

PROPRETÉ

ALLÔ AGGLO : 0 800 074 904
(numéro gratuit depuis
un fixe et mobile) Service de
Plaine Commune pour toutes
vos demandes d'information,
vos démarches et vos
signalements en matière de
propreté et d'espace public.
Du lundi au vendredi :
8 h 30 - 12 h
et 13 h - 17 h 15
Le samedi : 8 h 30 - 12 h 30
DÉCHÈTERIE : 0 800 074 904

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie d'Aubervilliers
Tél. : 01 48 39 52 00
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 17 h
Le samedi de 8 h 30 à 12 h
Police municipale et
stationnement : 01 48 39 51 44

«ALLÔ MADAME LE MAIRE»

Votre Maire Karine Franclet
répond à vos questions.
Tous les jeudis de 18 h à 20 h au
numéro suivant : 01 71 89 61 80

AUTRES

Enfance maltraitée : 119
Jeunes violence écoute :
0 800 202 223
Ligne Inceste :
0805 802 804, du lundi
au vendredi, de 10 h à 19 h
Non au harcèlement
Élèves, parents, professionnels,
appelez le 3020
Violences conjugales : 3919
Solidarité vieillesse :
0 810 600 209
Urgences vétérinaires :
0 892 68 99 33

GROUPE de la Majorité « Changeons Aubervilliers » avec Karine Franclet

Liste d'intérêt communal, au service des citoyens

**La municipalisation des missions d'AVL : exigence de transparence et de qualité**

La Ville a fait le choix de procéder, à partir du 1^{er} septembre 2022, à la municipalisation des missions actuellement portées par

Aubervacances-Loisirs.

Une décision qui est motivée par un double souci : assurer la transparence des activités tout en préservant la qualité du travail des équipes. Ainsi, cette mesure a été prise à la suite d'un audit indépendant qui a mis en évidence de nombreux risques en droit et qui peuvent constituer des infractions pénales.

Ces remarques confirment les conclusions des magistrats de la Cour régionale des comptes (CRC) qui nous invitent depuis 5 ans à faire évoluer notre modèle dans la mesure où les missions exercées relèvent de la politique municipale ou du champ concurrentiel.

En effet, nous voulons que le droit soit appliqué alors que la Ville est un partenaire majeur de l'association qui est subventionnée à hauteur de 70 %, sans compter les prestations en nature à titre gracieux.

Nous sommes convaincus pour nos enfants, pour les familles et pour les professionnels qu'une délégation de service public n'était pas la solution la plus adaptée. Ainsi, pour préserver la nature publique des missions et pour régulariser la situation, nous avons fait le choix de municipaliser. Nous entamerons des négociations pour co-construire le projet mais nous avons déjà pris l'engagement d'intégrer les salariés qui le souhaiteraient, dans le respect des règles statutaires, au cas par cas. Pour le respect du droit et pour garantir de la qualité du service.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE**GROUPE L'Alternative Citoyenne!****Après l'amateurisme, la destruction**

En centre-ville, le café culturel Collective reçoit un mail de la mairie : il doit quitter les lieux un mois plus tard. 6 salariés sont laissés sur le carreau.

À la Maladrerie, la régie de quartier apprend, dix jours avant la fin de son dernier contrat, que son contrat d'entretien des halls et des parkings du quartier ne sera pas renouvelé. 14 femmes sont laissées sur le carreau.

Et maintenant, Aubervacances-Loisirs apprend, par un courrier, que la Maire décide de liquider ses activités. Sans aucune concertation, Karine Franclet a décidé de municipaliser l'activité enfance. Plusieurs centaines de salariés, permanents et vacataires, sont laissés sur le carreau.

Et demain ? L'OPH ? L'OMJA ? La culture ?

Pendant longtemps, nous nous sommes plaints que la majorité ne faisait rien. Immobilisme, communication et amateurisme. Désormais, elle a ajouté une quatrième corde à son arc : la destruction, dans le mépris et la brutalité, de tout ce qui fait le cœur de notre ville.

Pendant ce temps-là, Karine Franclet brasse du vent : tous les mois, dans ce journal, elle parle « transparence » et « intérêt général ».

Ce qui se passe est très grave. Nous ne laisserons pas faire.

GROUPE L'ALTERNATIVE CITOYENNE!**GROUPE Aubervilliers En Commun****Aubervacances-Loisirs municipalisée et après?**

Petit à petit, dans une violence inouïe, l'équipe municipale détruit le tissu associatif, véritable ADN de notre ville.

Depuis 1987, AVL a en charge les centres de loisirs, les accueils périscolaires et les colonies à destination de l'enfance de notre ville.

Des décennies au service du bien-être de nos enfants, offrant un cadre serein pour favoriser leur autonomie, leur épanouissement et une ouverture au monde, balayées par un simple courrier et dont les arguments utilisés sont unanimement contestables.

La maire d'Aubervilliers et ses élus ont donc acté cette municipalisation sans aucune concertation et sans réflexion sur l'avenir. Cette décision aura un coût financier et moral important.

Quel devenir pour le personnel de l'association ? Quel projet sera proposé pour nos enfants ? Pourquoi ne pas avoir entamé une réflexion en amont avec les acteurs de terrain et les familles ?

Nous regrettons que toutes ces questions soient à ce jour sans réponse claire.

Nous refusons cette décision de Madame la Maire et n'acceptons pas ce manque de transparence et de démocratie.

Nous sommes en total soutien du mouvement de contestation initié par les salariés de l'association.

Nous remercions aux noms de nombreuses générations d'Albertivillariens.ne.s toutes les personnes qui ont permis d'écrire l'histoire d'Aubervacances-Loisirs.

AUBERVILLIERS EN COMMUN**AUBERVILLIERS
EN COMMUN****GROUPE des élus communistes, écologistes et citoyens****Déni de démocratie !**

Depuis le début de cette nouvelle mandature, nous n'avons de cesse d'entendre parler de transparence, de co-construction et de respect des habitantes et des habitants ! Force est de constater qu'il y a erreur sur la définition de ces termes ! On pourrait citer plusieurs exemples qui montrent à quel point la Maire et son équipe sont irrespectueuses et prennent des décisions de manière unilatérale et autoritaire. Fermeture de Collective, le café culturel de la ville, du jour au lendemain, ANRU non concerté sur les quartiers Vilette-Quatre-Chemins et Maladrerie-Emile-Dubois, municipalisation des activités périscolaires et des centres de vacances jusqu'alors gérés par l'association Aubervacances-Loisirs... Ces décisions ont toutes une chose en commun : la non concertation ! Mme Transparence devrait revoir sa copie. D'un revers de main, voire d'un claquement de doigt, cette majorité balaie de nombreux pans d'Histoire de notre ville. Le tissu associatif a du souci à se faire, on s'en doutait vu le discours de la nouvelle Maire lors du conseil municipal d'installation, mais le rouleau compresseur est en marche forcée. A qui le tour ensuite ? Aubervilliers risque de perdre son âme !

**SOIZIC NELEDEC
CONSEILLÈRE MUNICIPALE****GROUPE Réveiller Aubervilliers****Ne pas céder aux discours anxigènes**

La fin de l'année est habituellement l'occasion de se retrouver entre proches, entre amis, d'aller à la rencontre de celles et ceux qui sont seuls ou en difficulté. C'est une période de convivialité et de solidarité dont on a particulièrement besoin après tant de périodes de restrictions, et alors que le retour de l'hiver laisse de nouveau planer des incertitudes sur l'impact de la crise sanitaire sur notre quotidien.

Le débat public a été marqué ces dernières semaines par des discours particulièrement anxigènes, souvent agressifs, mettant à mal les principes de cohésion nationale. Les inquiétudes légitimes qui peuvent s'exprimer sur la crise climatique, sur les défis de la mondialisation, sur les déséquilibres démographiques internationaux n'autorisent pas toutes les outrances, les caricatures, les contrevérités.

Acteurs engagés, nous sommes conscients de toutes les difficultés qui peuvent se rencontrer à Aubervilliers, mais nous sommes convaincus que ce n'est qu'en étant capables de porter un regard positif sur le monde et sur la société que l'on peut espérer l'améliorer. Le groupe « Réveiller Aubervilliers » continuera à la faire dans une démarche constructive, porteuse d'espoir, et en profite pour souhaiter à toutes et tous de chaleureuses fêtes de fin d'année.

**MARC GUERRIEN ET NADÈGE NIFEUR
CONSEILLERS MUNICIPAUX****GROUPE Gauche Communiste****Le Crack a franchi la « frontière »**

Le quartier cumule les problèmes : stationnement, densification, alors qu'il était possible de transformer certaines friches en espaces verts pour les familles. La saleté continue à envahir les trottoirs, les dépôts sauvages sont en augmentation et les rats pullulent, surtout autour de la maternelle Prévert. L'éclairage public est défaillant sur certaines zones. Des secteurs entiers sont aujourd'hui des zones dangereuses pour les enfants et les femmes, en particulier la nuit tombée. Les victimes du Crack sont présentes sur les trottoirs alors que les pouvoirs publics devraient les secourir. Madame la Maire, ça ne peut plus durer comme cela. Je sais que ce n'est pas facile de trouver les solutions. Mais vous vous êtes engagée, vous avez fait des promesses. Alors, aujourd'hui, vous devez intervenir. Ajoutons aussi des problèmes dans les parkings, et des dalles de béton qui bougent dangereusement. Habitant d'une tour HLM à côté de la maternelle Prévert, je suis totalement solidaire de mes voisins de quartier qui constatent que la situation s'aggrave. De plus, une rumeur venant de votre entourage avance l'idée que vous auriez l'intention de supprimer le marché du Vivier. Si cette rumeur s'avérait exacte, vous vous attaquez maintenant à l'historique d'Aubervilliers. Seul le résultat d'un référendum d'initiative populaire pourrait nous faire changer d'avis. Oui nous sommes des démocrates.

**JEAN-JACQUES KARMAN
CONSEILLER MUNICIPAL**


AUBERVILLIERS

La municipalité d'Aubervilliers
 vous présente ses meilleurs
 vœux pour l'année

2022

**“ Tout mouvement
 est créateur. ”**
Edgar Allan Poe

La mise en service des stations **Mairie-d'Aubervilliers** et **Aimé-Césaire** de la ligne 12 rendra la ville encore **plus accessible** à Paris et en Île-de-France et **renforcera** le **dynamisme** et l'**attractivité** d'Aubervilliers. En attendant l'arrivée de la ligne 15 du Grand Paris Express en 2025 !